

ANNEXE 2

Document d'aide pour l'établissement du plan de prévention relatif au déplacement des personnels en services partagés

Quel est le rayon de déplacement de l'agent ?

- ville, agglomération département académie

L'agent a-t-il pu émettre des vœux préférentiels dans chaque établissement sur son emploi du temps ?

L'agent se déplace-t-il au cours de la même journée, de la même demi-journée ?

Les déplacements sont-ils quotidiens ?

Combien de km l'agent réalise-t-il chaque semaine ?

Combien de km l'agent réalise t-il dans l'année ?

Sur quel type de route se déplace t-il ?

Combien de temps durent ses déplacements d'un établissement à l'autre ?

L'emploi du temps de l'agent lui laisse t- il assez de temps pour effectuer ses déplacements ?

Doit-il préparer et transporter du matériel d'un établissement à l'autre ?

- matériel d'EPS matériel de sciences matériel informatique

Êtes-vous satisfait du temps dont vous disposez entre deux prises en charge de classe ? (N'hésitez pas à apporter des précisions.)

.....

Son emploi du temps lui laisse t-il le temps de prendre son repas du midi ?